

Limiteur de vitesse automatique (ASL)

COMMANDES ASL



Dans certaines conditions, telles qu'une longue descente, la vitesse du véhicule peut dépasser la limite de vitesse programmée. Ceci est dû au fait que le frein moteur n'est pas en mesure de maintenir ou réduire la vitesse du véhicule.

Le commutateur ASL est situé à côté du sélecteur de transmission rotatif. Le bouton du limiteur de vitesse automatique (ASL) permet de basculer entre le régulateur de vitesse et le limiteur de vitesse automatique. Ces deux systèmes ne peuvent être utilisés simultanément. Le témoin ASL s'allume lorsque l'ASL est actif. Voir page **63, LIMITEUR DE VITESSE AUTOMATIQUE (AMBRE)**.

***Remarque :** l'ASL fonctionne uniquement à des vitesses comprises entre 30 et 240 km/h. La vitesse limite peut toutefois être définie lorsque le véhicule est à l'arrêt.*

Agissez sur la molette de réglage de la vitesse du régulateur de vitesse pour obtenir la limite de vitesse désirée. La limite de vitesse spécifiée s'affiche sur l'afficheur de messages. Lorsqu'une vitesse a été spécifiée, le moteur se comporte normalement jusqu'à cette vitesse. Au-delà de la vitesse spécifiée, vous aurez beau appuyer sur la pédale de l'accélérateur, la vitesse n'augmentera pas, sauf si vous appuyez de façon rapide et subite sur la pédale d'accélération. Une telle action désactivera l'ASL.

La vitesse réglée peut être modifiée à tout moment au moyen de la molette de réglage de vitesse.

Appuyez sur le bouton **CANCEL** (ANNULER) de l'ACC pour désactiver l'ASL. Vous pouvez également désactiver l'ASL en appuyant de façon rapide et subite sur la pédale d'accélération.

Pour réactiver l'ASL après une demande d'annulation, appuyez sur **RESUME** (REPRENDRE). L'ASL se réactivera uniquement si la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse spécifiée et supérieure à 30 km/h. Si ces critères ne sont pas remplis, un message apparaît sur l'afficheur.